

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

AR Préfect

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026

ID : 02B-212000434-20260430-2026300428-DE

Berger
Levrault

**N° 2026/28
du 30.04.2026
domaine 7-1**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	17	17	00	00

CONVOCATION	AFFICHAGE
23.04.2026	23.04.2026

Objet : Approbation Budget primitif général 2026

SEANCE DU 30 AVRIL 2026

Présents : Attard, Biaggi, Braconi, Fantozzi, Franceschi, Fustier, Lamberti, Lancelle, Launoy, Martini, Meriadri, Pardini, Piazza, Ponticcaccia, Sanguinetti JL, Sanguinetti P, Vuillamier

Représentés :

Absents : : Marchioni, Muraccioli,

Secrétaire : Vuillamier

Le Maire retrace à l'attention du Conseil les grandes lignes du **budget primitif général 2026**, conformes au projet annexé à la convocation.

Le Maire précise par ailleurs que le référentiel M57 permet à l'organe délibérant de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel)

Après examen et délibération, le Conseil

ADOpte le BP 2026 qui se résume ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	3 743 806 ,73 €	3 988 436,96 €
Investissement	1 869 594,15 €	1 869 594,15 €

AUTORISE le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Patrick SANGUINETTI


